



La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Ou comment payer toujours plus pour des services de moins en moins bons.

Le SIREDOM, qui gère le ramassage et le traitement des déchets ménagers, a été victime d'une gestion désastreuse. La direction précédente laisse derrière elle une dette abyssale que notre Maire, vice-président de la CCEJR «chargé des ordures ménagères» et membre du bureau du SIREDOM, donc co-responsable de cette situation, explique par :

- L'augmentation des charges fixes,
- L'augmentation des taxes,
- La facturation de postes oubliés **[un gag ?]**,
- L'augmentation du tonnage collecté,

et nous propose, soit d'augmenter la taxe, soit de diminuer les services.

On pourrait rétorquer que s'il y a une augmentation du tonnage c'est parce que l'urbanisation va croissante, il en va donc de même pour les cotisations ! Quant aux économies, il faudrait plutôt les chercher dans la diminution des charges fixes.

Passons en revue les trois pistes «à l'étude» par notre Vice-Président-Maire :

Instaurer une taxe dite « incitative »

Cette taxe serait présentée comme une «punition» dont seraient exemptés les bons élèves (ceux qui se débarrassent de leurs ordures ménagères ailleurs que dans leur poubelle ?). Une fois cette taxe acceptée, l'astuce sera d'abaisser le seuil année après année de façon à toucher de plus en plus de ménages.

Diminuer la fréquence des ramassages

Pourtant, avec une TEOM équivalente à la nôtre, d'autres communes d'Ile-de-France, ont un ramassage quotidien. De plus, des ramassages trop espacés poseront des problèmes de salubrité publique.

En finir avec le ramassage collectif

Ce type d'économie ne fera que substituer un problème par de nombreux autres :

- génération de dépôts sauvages ;
- régression écologique : des dizaines de véhicules personnels faisant la queue aux abords des déchetteries, là où un seul camion suffisait ;
- nuisances subies par les riverains.

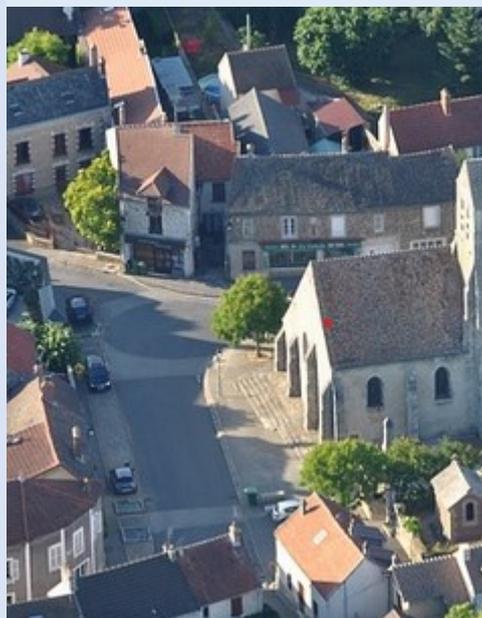
Ne nous laissons pas culpabiliser, notre commune a toujours été exemplaire en matière de tri des déchets !

On ne résoudra pas le problème de la gestion calamiteuse du SIREDOM en faisant payer toujours plus des services dégradés, mais en ayant des représentants qui contrôlent avec plus de rigueur ce syndicat intercommunal !

Editorial

Sauvegarder notre centre-ville !

Les centres-villes, ce sont des commerçants et des artisans près de chez vous qui vous connaissent et que vous appréciez. Ce sont des lieux de rencontre et de sociabilité. Ils font la différence entre un village et un quartier : un village où on vit, un quartier où on loge. Si notre centre-ville perd ses commerces, Bouray ne sera plus qu'une zone périphérique du quartier de la gare et notre qualité de vie s'en trouvera dégradée. D'ailleurs, la demande dans l'immobilier ne s'y trompe pas : dans les communes qui ont perdu leur centre-ville, le prix des biens chute de 20% et la population change. C'est la raison pour laquelle, partout, dans toutes les communes, les édiles municipaux mettent toute leur énergie, tout leur cœur à préserver leur centre-ville.



Partout ? Non, à Bouray le Maire s'en moque !

Robert Longeon.

Toujours rien pour les enfants, les jeunes et les seniors !

Les promesses étaient déjà bien maigres (conseils des enfants/jeunes/seniors, aire de jeux pour les enfants, reconstruction du restaurant scolaire, transports adaptés aux personnes âgées).

Qu'avons-nous obtenu de ces belles promesses ?

- Deux moutons devant l'école (2 700 €/an) ;
- Les conseils prévus qui, tardant à venir, renforcent l'idée qu'ils ne sont que de simples gadgets ;
- Les jeux pour les enfants seront finalement intégrés au projet des logements sociaux prévus au 1-3 rue de la Mairie. S'ils sont réalisés un jour, ils seront, comme les vergers communaux ou les jeux au parc de la Tourbière, sitôt faits, sitôt abandonnés, car trop mal situés.

Quant à nous, nous avons détaillé dans notre programme les principales demandes des Bouraysiens :

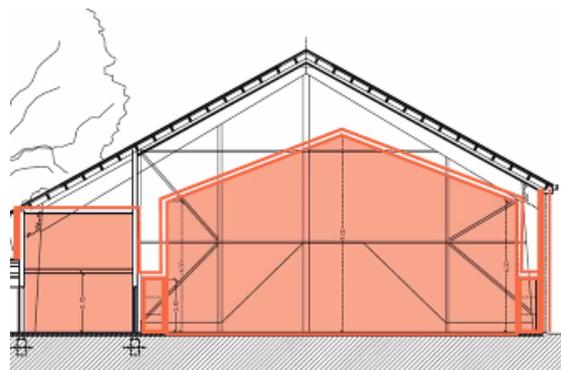
- Une aire de jeux près des écoles, facilement réalisable sur le terrain rue de la Pingaudière, face à l'école... occupé aujourd'hui par deux moutons ;
- La reconstruction du restaurant scolaire qu'il faut mener sans attendre : la majorité a perdu 18 mois pour relancer la CCEJR sur ce projet, prenant le risque qu'il n'y ait plus les budgets pour le réaliser ;
- La réalisation d'un lieu de rencontre au centre-ville ou près des écoles, pour les jeunes et les seniors.

Avec les Bouraysiens, nous défendrons ces demandes justifiées, nécessaires et peu coûteuses.

Réfection du Gymnase

Projet de la municipalité

Dans le projet de réfection du gymnase que nous a exposé la municipalité, l'actuel gymnase servirait de coque à un nouveau bâtiment construit à l'intérieur (voir schéma ci-contre). Sans entrer dans les détails, le coût du scénario qui aurait la préférence de la majorité est estimé à 1.621.789 €HT (coût qui devra être réajusté avec l'augmentation du prix des matériaux).



Inconvénients :

- Les associations ne pourront pas utiliser le gymnase pendant la durée des travaux, soit au moins 18 mois.
- Le badminton et le tennis perdent leur terrain couvert.
- Le coût de l'opération est déraisonnable et le gain final discutable. Pour couronner le tout, il sera très difficile de justifier des demandes de subventions pour un tel projet !

Projet proposé par « Bouray Autrement »

Il est absurde de construire un nouveau bâtiment à l'intérieur de l'actuel gymnase : cela ne fait pas diminuer les coûts (au contraire, puisqu'on ajoute des contraintes). En outre, on perd un bâtiment dont nous avons bien besoin.

Nous proposons de garder le gymnase tel qu'il est et de construire des salles sportives sur le terrain communal, derrière le centre de loisirs. Le projet est à affiner avec un architecte, mais nous pensons à un bâtiment (R+1) comprenant plusieurs salles pour une surface totale 400 à 500 m². L'enveloppe globale est inférieure à 500 k€. Il faudra obtenir 80% de subventions pour que le projet reste à notre portée.

Avantages :

- Nous gardons le gymnase, donc pas d'arrêt de mise à disposition.
- Cet ensemble sportif serait intégré au groupe scolaire (plus de traversée de la RD 99 avec les enfants !) ce qui nous permettra de justifier nos demandes de subventions.
- La grande salle du gymnase deviendrait totalement disponible pour le tennis et le badminton : nous répondrions ainsi du même coup à la demande de ces deux associations de disposer d'un court couvert.

La valse des frais d'études

Incapable de réaliser un plan d'investissement en classant les projets par priorité, la municipalité engage des frais d'études tous azimuts :

- Cimetière : + 2 500 €,
- Noyer Courteau : + 2 400 €,
- Pôle culturel : + 15 000 €,
- Rénovation thermique : + 35 000 €,
- Aménagements de sécurité routière : + 20 000 €

Soit un total de 74 900 € auxquels viennent se rajouter les frais d'études pour le parc de la Tourbière, les logements du presbytère, le gymnase, l'épicerie associative, etc. En comparaison, les 11% d'augmentation de la taxe foncière apportent un supplément budgétaire de 79 000 €.

Une bonne gestion, ce n'est pas papillonner de caprices idéologiques en idées saugrenues ; c'est identifier deux ou trois projets vitaux pour la commune, réfléchir à comment les financer et être déterminé à les mener au bout.

Encore faut-il avoir une vision d'avenir pour la commune !

Un jardin pédagogique à Bouray

Tout a commencé par l'idée de réaliser des "jardins partagés" sur les terrains en bord de Juine, au lieu-dit "Les Petits Prés". Nous n'avons pas cru à ce projet : beaucoup d'habitants de Bouray ont déjà un jardin, certains ont leur propre potager. Les "jardins partagés" sont plutôt adaptés aux populations urbaines. Nous proposons de faire plutôt un "jardin pédagogique" dont les écoles pourraient profiter. Notre proposition fut rejetée sans discussion.

Las, comme pour l'épicerie associative, comme pour la plupart des projets entrepris par cette majorité, ce projet tomba à l'eau dans l'indifférence générale. Le Maire chercha donc une autre idée. C'est l'association "La Clé des Champs" qui la lui fournit : un jardin pédagogique destiné à accueillir, notamment, les élèves des écoles. Exactement ce que nous proposons dès le départ et qui avait été refusé.

Le terrain "Les Petits Prés" sera donc mis à disposition de "La Clé des Champs" à titre gracieux pour une durée d'un an renouvelable. Pour la commune, les frais d'études s'élèvent à 5 000 €.

Une classe de maternelle et les CP, dans un premier temps, participeront aux ateliers mensuels. D'autres pourront suivre.

Nous nous réjouissons de cette initiative... mais nous attendons de voir comment l'expérience se déroulera avant de nous prononcer.



« Malheur à la ville dont le prince est un enfant »

Un Noël sans illuminations, ce n'est pas la fête !

Pour cette fin d'année, notre village n'a pas pris un air de fête. Si d'ordinaire le Maire se comporte avec le budget comme un enfant capricieux dans un magasin de jouets, pour les fêtes de fin d'année ce fut le contraire. Tandis que dans toutes les autres communes,

des centaines de guirlandes lumineuses proclamaient « **que la fête commence !** », à Bouray ce ne fut qu'austérité et tristesse. Pire, à Boinveau, c'était régime sans éclairage, comme si le Maire nous disait « allez vous amuser ailleurs ici on dort ! ».

Le techno-libéralisme est-il un « je-m'en-foutisme » ?

Episode 1 : pour le Maire, la fermeture de notre boulangerie ne concerne pas la municipalité, « c'est une question de droit privé » réplique-t-il !

On peut comprendre que les protagonistes de cette transaction tiennent à son caractère confidentiel. Ce n'est pas de cela dont il s'agit, mais de la réponse de principe du Maire « ça ne nous concerne pas ». La boulangerie du village ? Est-ce à un syndicaliste professionnel qu'on doit rappeler que lorsque l'intérêt général est en cause, la municipalité se doit d'être vigilante ?

Quant à nous, nous espérons que la boulangerie ne fermera pas et qu'elle retrouvera sa réputation d'excellence, connue bien au-delà de Bouray... avec sa queue interminable du dimanche matin.

Episode 2 : alors que nous demandions à la majorité de s'engager plus franchement dans la sauvegarde de notre centre-ville, le Maire a fait cette réponse sidérante : « quel centre-ville ? ». Sait-il seulement où il habite, lui qui détient l'avenir de notre commune entre ses mains ? Bouray ne sera plus un village s'il perd ses commerces.

Le mépris hautain / la démocratie de proximité

Les jeunes Bouraysiens demandent des panneaux de basket pour le terrain multisports ? Réponse du Maire : « ils n'ont qu'à jouer au foot » ! Marie-Antoinette avait répondu « ils n'ont pas de pain ? Qu'ils mangent de la brioche ! ». On sait comment cela a fini !

Sécurisation de la traversée de la RD99

Les travaux sur cette RD99 sont terminés. Qu'ont-ils apporté de nouveau pour la sécurité des enfants ? Une limitation de vitesse à 30km/h (que personne ne respecte), une signalisation au sol plus visible, une temporisation du feu plus longue... et cela pour un coût de 133.476 €HT ! Il est vrai qu'il intègre la réfection du parking (qui venait d'être refait) et le rétablissement de l'éclairage... qui aurait dû être payé par l'entreprise qui a sectionné un câble.

Parlons du ramassage des végétaux

La collecte des déchets verts a quelque chose d'irrationnel. Par exemple, elle pourrait être plus espacée l'été puisqu'une majorité d'habitants est en vacances et que les sécheresses récurrentes rendent la végétation moins productive.

En revanche, en automne l'entretien des jardins produit beaucoup de déchets : ramassage des feuilles mortes, tailles avant l'hiver, etc. Bizarrement, c'est pendant cette période que les délais sont plus espacés... ils augmentent même d'année en année.

Une concertation avec les habitants permettrait de mieux adapter le calendrier de la collecte des déchets verts aux besoins.

Aménagement du stationnement rue Haute

Nous demandions depuis longtemps à la municipalité de créer rue Haute des places de stationnement à cheval sur la chaussée afin que les véhicules garés sur le trottoir n'empêchent pas le passage des poussettes et des fauteuils roulants. La norme est de 1m40 (1m20 en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement).



Cette norme n'a pas été respectée : les piétons et les poussettes sont autant gênés qu'auparavant au passage des poteaux et des coffrets électriques. Pourtant, un peu de concertation préalable aurait pu éviter de dépenser de l'argent public inutilement.

Qu'est devenue l'épicerie en circuit court promise ?

Tout avait été bien étudié, l'association "Écologie, terre vivante" avait



été contactée : nous lui fournissions le local et elle finançait son employé, ses frais généraux et ses invendus, en commercialisant " des produits naturels". Une étude avait même produit de belles images (cf. ci-contre). On avait pourtant expliqué au Maire

qu'un commerce ne pouvait pas survivre s'il était situé dans un désert où personne ne pouvait s'arrêter et si on ne pouvait pas stocker la marchandise. Mais il est plus difficile de convaincre un militant enkysté dans son idéologie que de faire boire un âne qui n'a pas soif !

Bon, ce n'est pas grave, on achète quand même le local pour un usage commercial. Lequel ? On verra plus tard nous dit-il ! Coût de l'opération (avec les travaux) : 313.903 €HT.

Comprenez bien qu'à ce rythme de dépenses, l'augmentation de 11% de la taxe foncière n'était qu'une mise en bouche !

Vélo électrique acheté par M. le Maire (3300 €)

Pour quelle utilisation ? Était-il vraiment indispensable ? Qu'est-il devenu ?



Containers mal situés, vandalisme assuré !



Création d'un pôle culturel et d'un pôle médical

La mise en accessibilité du musée et de la médiathèque pour les personnes handicapées coûtera à la commune au minimum 700 k€HT (350 k€HT en première estimation + ascenseur et sous-sol). On nous dit que ces travaux sont obligatoires, sinon nous devrions fermer au public ces lieux de culture et de rencontre. Là encore, la question est de déterminer s'il n'est pas plus judicieux de construire un nouveau bâtiment, plutôt que réhabiliter l'ancien. Si oui, à quel emplacement ?



Notre proposition

Nous proposons de transférer le musée et la médiathèque au 1-3 rue de la Mairie, en lieu et place des logements à loyers modérés que veut nous imposer la majorité municipale. Le projet initial serait revu pour permettre un passage voiture vers un parking à créer derrière le presbytère. Nous proposons également d'y construire un pôle médical à l'emplacement de la maison Martin sur l'aile droite du presbytère, libérant ainsi le pavillon occupé par le médecin, rue de Verdun.

Financements :

Le coût global du projet rentre dans l'enveloppe des 700 k€HT : il faudrait obtenir là encore 80% de subventions. Heureusement, nous avons un dossier solide que nous pourrions déposer auprès du département, de la région et de certains ministères :

1. le musée des vieux métiers est unique dans le département ;
2. nous voulons lui donner un rayonnement régional ;
3. ces travaux sont réalisés pour permettre l'accessibilité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, le bâtiment serait construit, comme dans le projet initial, en matériau régional (chanvre par exemple) ce qui justifierait d'un financement par le Parc Naturel du Gâtinais (PNR) et le ministère de l'écologie.

Si nous obtenons le niveau de subventions désiré, il resterait encore 140 k€HT à la charge du budget général de la commune. Or nous souhaitons que ce projet ait un coût nul pour notre commune. Nous y parviendrions en mettant en vente le pavillon de la rue de Verdun pour un montant de 250 k€... ce qui laisserait une plus-value de 110 k€.

Ce n'est là qu'un cadre général, le projet reste à construire dans les détails... mais à ce stade, c'est à la majorité municipale de jouer son rôle !

Avantages de notre projet :

- Un pôle culturel et un pôle médical participeraient fortement à la revitalisation de notre centre-ville et amélioreraient l'attractivité de notre commune.
 - Avec son musée rénové, ses 2 châteaux, son église du XIIIème siècle, le tombeau Montholon, Bouray pourrait devenir une halte culturelle sur les chemins de randonnée qui passent derrière notre commune. Le dynamisme commercial de notre centre-ville s'en trouverait encore renforcé.
 - Le parking qui serait créé permettrait un accès facile au musée rénové et lui donnerait ainsi une ouverture régionale. Enfin, les commerces existants (et ceux qui se créeront) pourront disposer des places de stationnement nécessaires à leur activité.
- **Un pôle médical proche de la pharmacie la pérenniserait en créant un environnement favorable.**
- **Une localisation plus centrale favoriserait l'installation de praticiens de la santé à Bouray.**
- **Un centre ville dynamique rendrait réaliste le projet d'un marché hebdomadaire place de l'Orme St Marc.**

Le groupe BOURAY AUTREMENT : **Robert Longeon ; Tiphaine Chauvet ; Patrick Bretin ;** Alexandra Evin ; Yannick Daniel ; Adriano Morgado Ferreira ; Corinne Samson ; Olivier Tournay ; Arlette Longeon ; Jean Moussy ; Delphine Peynichoux ; Sébastien Ciceri ; Maryse Machado ; Xavier Lafon ; Schérazade Nemiri ; Françoise Dhon ; Jérémy Bonnin ; Patricia Sokourow ; Sébastien Bresler

Courriel : bourayautrement@free.fr

Tel: 06.75.21.31.70

Vous pouvez nous retrouver sur <https://www.facebook.com/groups/528552394464636>

